



Vue sur le bassin écrêteur en contre-bas de la digue, 18/05/2018



Vue sur le même bassin quelques jours après la crue, 15/06/2018

état des lieux écologique 2018 - restauration du site : 2009

contexte local :

lors de forts épisodes orageux, la commune de Bisel a connu des problèmes d'inondations liés à la trop faible capacité d'écoulement du ruisseau du Largitzenbach dans la traversée du village. Pour faire face à ces phénomènes, un bassin écrêteur a été aménagé sur le cours d'eau. Une digue accompagnée d'un système de vannage a été créée afin de réguler le débit du ruisseau dont l'eau remplit le bassin avant d'être restituée vers le village. Ces travaux ont été réalisés dans le cadre de la démarche GERPLAN en partenariat avec le Syndicat Mixte pour l'Aménagement et la Renaturation de la Largue et du secteur de Montreux (devenu EPAGE Largue en 2017).

régime hydrique :

essentiellement alimenté par un fossé issu de l'étang Hagweier plus au sud, et directement par le Largitzenbach lors de crues.

biodiversité étudiée en 2018 :

amphibiens, reptiles, odonates, papillons de jour, orthoptères, oiseaux nicheurs. L'existence d'une vaste étendue d'eau aux profils variés, de diverses formations herbacées et boisées avec en périphérie immédiate une lisière forestière étagée constitue une mosaïque paysagère diversifiée et très favorable à la biodiversité locale, en particulier celle liée aux zones humides. Avec 113 espèces observées dans la zone d'étude, dont 7 amphibiens et 3 reptiles, la biodiversité locale est qualifiée de riche.

espèces d'amphibiens observées :

Crapaud commun (une trentaine), Grenouille rousse (1300 pontes), Grenouille verte (quelques mâles chanteurs), Rainette verte (une dizaine), Triton alpestre (une vingtaine), Triton ponctué (un seul individu) et Triton palmé (une dizaine).

réalisation des travaux :

- maître d'ouvrage : EPAGE Largue
- maître d'ouvrage délégué : CD 68
- maîtrise d'œuvre : DDT du Haut-Rhin
- coût : 618 000 € HT

vocation :

essentiellement hydrauliques avec stockage du volume excédentaire régulé par le seuil. En parallèle, ces nouvelles zones humides visent à diversifier la faune et la flore locales. Aménagements complémentaires en périphérie de tas de bois, d'un petit observatoire et de quelques créations artistiques en bois. Deux petits pontons aménagés sur les berges sont régulièrement charriés par les eaux.

évolution des milieux :

en neuf ans, le bassin s'est fortement végétalisé notamment en diverses formations héliophytes et arborées (saulaie). Les berges, au même titre que la digue, présentent des couverts herbacés diversifiés (prairies fleuries, ronciers, etc.).

espèces remarquables observées :

Bruant jaune et Moineau friquet (oiseaux), Aesche affine (odonate), Criquet ensanglanté et Criquet vert-échine (orthoptères).

Biodiversité	Pauvre (< 25)	Faible (25 à 50)	Moyenne (51 à 75)	Importante (76 à 100)	Riche (>100)
--------------	------------------	---------------------	----------------------	--------------------------	-----------------

état de conservation général des zones humides :

très bon. Malgré le déficit hydrique général enregistré durant l'été 2018, le bassin, ensoleillé en permanence, présentait encore quelques zones en eau fin août 2018. De plus, le fort développement de la végétation héliophyte assez diversifiée sur le pourtour de la zone humide lui confère un caractère très attractif et profitable aux espèces aquatiques. Néanmoins, lors de crues soudaines telles qu'en juin 2018, on assiste alors à un « lessivage » brutal des milieux par les boues, impactant sans doute certains cortèges d'espèces aquatiques et terrestres.



entretien des zones humides :

aucun entretien particulier noté entre mars et août 2018. Nettoyage de l'entrée du seuil de régulation suite à la crue du mois de juin.

espèces exotiques envahissantes :

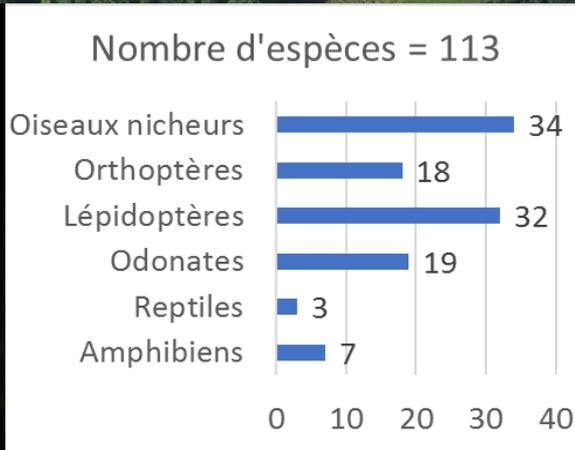
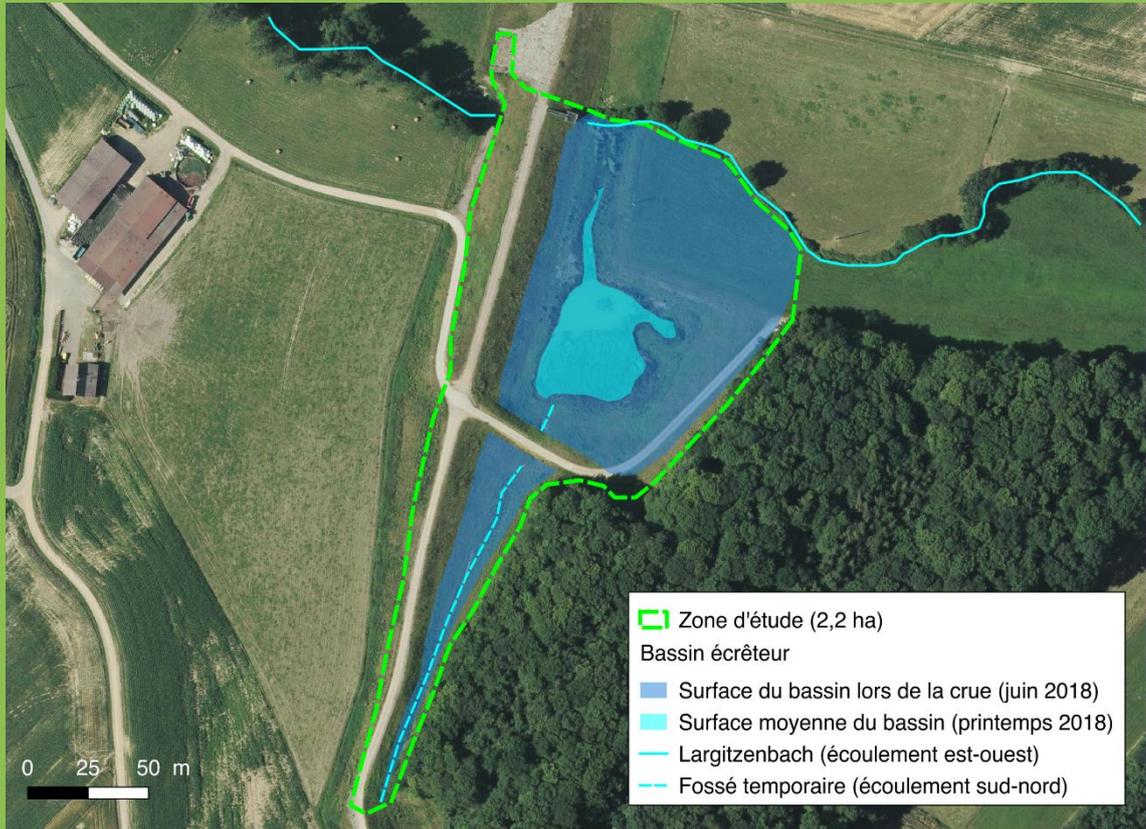
rien à signaler

mesures de gestion préconisées :

- maintien d'une fauche tardive (fin d'été ou à l'automne) de la digue et des abords du chemin avec rotation de fauche (par exemple : la moitié de la surface d'habitats fauchée une année sur deux) ;
- maintien d'une structure étagée de la lisière forestière ;
- dans 5 à 10 ans : dès lors que les espèces héliophytes recouvrent entre 75 et 100 % de la surface en eau, actions de curage hivernal des lames d'eau centrales avec légers surcreusements.



inventaires faunistiques (mars à août 2018)



Créatif photos toutes prises sur site © Alain Fizesan (Association BUFO)

contacts : association BUFO : Alain FIZESAN - 03 88 22 11 76 - alain.fizesan@bufo-alsace.org ; Agence de l'Eau Rhin Meuse : Emilie HENNIAUX - 03 87 34 47 40 - emilie.henniaux@eau-rhin-meuse.fr ; Département du Haut-Rhin : Anne VONNA - 03 89 30 65 30 - vonna.a@haut-rhin.fr

